

OPTI**MAX**

Carnet de garantie



Manuel d'utilisation

OPTI**MAX**

CARTE D'ENREGISTREMENT DE GARANTIE

Exemplaire A à retourner sous huitaine à Automobiles Ligier, 105 route d'Hauterive / 03200 ABREST

**Garantie contractuelle d'une durée de trois ans
à compter de la date de mise en circulation initiale,
avec une limitation de kilométrage à 40000 Km durant cette période.**

La garantie ne sera effective qu'à la réception par Automobiles Ligier de la carte d'enregistrement dûment complétée par l'acheteur et le distributeur agréé vendeur dans les 8 jours qui suivent la livraison.

Identité du véhicule

Type : _____ Modèle : _____

N° de série : VVJJRJJS _____

N° moteur : _____ Couleur : _____

Date de première mise en circulation : _____

Identité du client

Mr Mme Mlle Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____ N° de téléphone : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Date de début de garantie

(mise en circulation)

Date de fin de garantie

Cachet du distributeur agréé vendeur

Date et signature

Je demande à bénéficier de la garantie
aux conditions figurant dans le carnet joint
et reconnais avoir reçu la carte
d'enregistrement de garantie.

A

Le

Signature du client

CARTE D'ENREGISTREMENT DE GARANTIE

Exemplaire B revenant au distributeur/vendeur

**Garantie contractuelle d'une durée trois ans
à compter de la date de mise en circulation initiale,
avec une limitation de kilométrage à 40000 Km durant cette période.**

La garantie ne sera effective qu'à la réception par Automobiles Ligier de la carte d'enregistrement dûment complétée par l'acheteur et le distributeur agréé vendeur dans les 8 jours qui suivent la livraison.

Identité du véhicule

Type : _____ Modèle : _____

N° de série : VVJJRJJS _____

N° moteur : _____ Couleur : _____

Date de première mise en circulation : _____

Identité du client

Mr Mme Mlle Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____ N° de téléphone : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Date de début de garantie

(mise en circulation)

Date de fin de garantie

Cachet du distributeur agréé vendeur

Date et signature

Je demande à bénéficier de la garantie
aux conditions figurant dans le carnet joint
et reconnais avoir reçu la carte
d'enregistrement de garantie.

A

Le

Signature du client

CARTE D'ENREGISTREMENT DE GARANTIE

Exemplaire à conserver dans le carnet de garantie

**Garantie contractuelle d'une durée trois ans
à compter de la date de mise en circulation initiale,
avec une limitation de kilométrage à 40000 Km durant cette période.**

La garantie ne sera effective qu'à la réception par Automobiles Ligier de la carte d'enregistrement dûment complétée par l'acheteur et le distributeur agréé vendeur dans les 8 jours qui suivent la livraison.

Identité du véhicule

Type : _____ Modèle : _____

N° de série : VVJJRJJS _____

N° moteur : _____ Couleur : _____

Date de première mise en circulation : _____

Identité du client

Mr Mme Mlle Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____ N° de téléphone : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Date de début de garantie

(mise en circulation)

Date de fin de garantie

Cachet du distributeur agréé vendeur

Date et signature

Je demande à bénéficier de la garantie
aux conditions figurant dans le carnet joint
et reconnais avoir reçu la carte
d'enregistrement de garantie.

A

Le

Signature du client

DÉFINITION DE LA GARANTIE

Ce quadricycle LIGIER neuf accompagné du carnet d'entretien :

- Est couvert par la garantie légale des vices cachés prévue par les articles 1641 et suivants du Code Civil.

- Bénéficie d'une garantie contractuelle d'une durée **de trois ans à compter de la date de mise en circulation initiale avec une limitation kilométrique de 40000 km durant cette période.**

- Bénéficie de LIGIER ASSISTANCE, assistance dépannage et remorquage, pendant la durée de la garantie contractuelle du présent véhicule suivant conditions spécifiques LIGIER ASSISTANCE, dans la limite d'une assistance mensuelle, par propriétaire et par type de panne.

Cette garantie est valable auprès du réseau de distributeurs dûment agréés par **AUTOMOBILES LIGIER**.

Le carnet d'entretien comprend la carte d'enregistrement de garantie qui doit être entièrement complétée, tamponnée et retournée au Service Après Vente AUTOMOBILES LIGIER par le distributeur vendeur immédiatement à la mise en circulation. La signature du propriétaire atteste qu'il reconnaît et accepte les clauses du présent contrat.

Dans le cas où cette carte d'enregistrement de garantie ne serait pas retournée, la garantie ne peut être appliquée.

- De la qualité du rodage dépendra la longévité du véhicule Ligier.
- **Contrôler fréquemment les niveaux d'huiles et liquides.**
- Le carnet d'entretien doit être présenté à tout distributeur

AUTOMOBILES LIGIER agréé pour toute opération d'entretien ou de demande d'application de la garantie. Les entretiens et vidanges étant obligatoires pour conserver le droit à la garantie, ils doivent être certifiés par le distributeur.

CONDITIONS DE LA GARANTIE

La garantie **AUTOMOBILES LIGIER** s'applique au véhicule. Par conséquent, le transfert de sa propriété ne modifie pas les conditions d'application de cette garantie. Pour bénéficier de la garantie, l'utilisateur doit obligatoirement présenter le carnet de garantie dûment rempli qui justifie que les opérations d'entretien préconisées par le constructeur ont été effectuées (avec une tolérance de plus ou moins 200 Km par rapport au kilométrage initialement prévu).

La garantie **AUTOMOBILES LIGIER** s'applique pour l'élimination à titre gratuit (pièces et main d'œuvre) de toute défectuosité de matière ou de construction constatée dans les conditions suivantes :

- Les travaux de garantie doivent être effectués sous la responsabilité et dans les ateliers d'un distributeur **AUTOMOBILES LIGIER**.
- L'échange ou la remise en état de toute pièce reconnue défectueuse est laissé à la libre appréciation **AUTOMOBILES LIGIER**.
- Les temps de remboursement étant calculés suivant les barèmes édités par **AUTOMOBILES LIGIER** pour les travaux sur des véhicules d'origine en bon état, les démontages d'accessoires non d'origine ou lavage si nécessaire aux interventions en garantie seront facturés.

La garantie **AUTOMOBILES LIGIER** ne s'applique pas s'il est prouvé que la défectuosité constatée tient au fait que :

- Le véhicule n'a pas été entretenu normalement et que notamment les instructions concernant le traitement, l'entretien ou les soins à donner à ce dernier, qui sont prévus dans le carnet d'entretien, n'ont pas été respectées.
- Des pièces ont été montées, des modifications ou adaptations ont été effectuées sur le véhicule alors qu'elles ne sont pas autorisées ou prévues par le constructeur ou de par la loi.
- L'utilisateur a fait réparer ou entretenir le véhicule par un atelier n'appartenant pas au réseau **AUTOMOBILES LIGIER**.
- Le véhicule a été utilisé de manière anormale (par exemple : participation à des compétitions sportives, surcharges même passagères, se référer au manuel d'utilisation), inutilisation prolongée du véhicule, utilisation tout terrain.
- Lorsque les avaries sont la conséquence de l'usure normale du matériel ou d'un accident de la circulation.
- Les pièces d'usure normale tel que pile de télécommande, pneumatiques, amortisseurs de suspension, câbles, ampoules, fusibles, filtres, courroies (de transmission, de distribution, de variateur et d'alternateur), plaquettes de frein, balais d'essuie glace, garnitures et tissu, disques de frein (usure, aspect), pots d'échappement par corrosion externe ou interne, soufflets de transmission ou de direction, bougies d'allumage ou de préchauffage, ne sont pas couvertes par la garantie.

CONDITIONS DE LA GARANTIE

- Les batteries n'entrent dans le cadre de la garantie constructeur que s'il est constaté un défaut interne d'origine des éléments (survenant dans les 6 premiers mois de fonctionnement), un dysfonctionnement du système de charge ou un dysfonctionnement d'organe électrique provoquant une consommation de courant inhabituelle. Une inutilisation prolongée du véhicule, l'utilisation de la puissance de la batterie moteur non démarré (éclairage de plafonnier allumé, utilisation de l'allume cigare pour recharger ou alimenter un élément électrique, ...) ou l'ajout de consommateur électrique (amplificateur, feux longue portée, alarme, ...) non prévu par le constructeur risquent de décharger rapidement et profondément la batterie, celle-ci ne pourra pas reprendre sa capacité de charge.
- Les vitres de portes, de custodes, de hayon et le pare brise ne sont couverts par la garantie constructeur que contre les vices de fabrication.
- Les risques d'incendie, les détériorations résultant d'un vieillissement normal, d'un changement de teinte des surfaces de la carrosserie, des dommages sur la peinture ou sur la carrosserie intérieure ou extérieure (impact de gravillon, retombées atmosphériques, nettoyage des éléments avec : du diluant, un liquide corrosif ou non adapté à la matière plastique ABS, un nettoyeur haute pression, une chaleur trop importante), des phénomènes esthétiques n'affectant pas les performances du véhicule, des détériorations résultant d'un entreposage ou d'un mauvais transport, des avaries dues à des phénomènes naturels (grêle, inondation, etc.).
- La garantie constructeur ne s'applique pas si un carburant de mauvaise qualité ou non conforme au type de carburant préconisé pour le moteur du véhicule a été utilisé.
- Les réglages de géométrie de train avant et de la direction, les réglages des phares avant, les réglages des câbles de frein à main, les réglages des jeux aux plaquettes de frein ne sont pas couverts par la garantie.

Cette garantie contractuelle ne couvre en aucun cas les ingrédients (huile, graisse, liquide de frein, liquide de refroidissement, carburant), les frais d'entretien, les frais d'immobilisation du véhicule, panne de carburant, crevaison, dommage lié aux projections, les dégâts subis par les biens ou marchandises transportés, les dégâts déclarés après la fin de la garantie.

IMPORTANT : l'emploi de tous systèmes de filtration non d'origine Ligier, de pièces d'un autre type ou modifiées de façon à augmenter les prestations, élimine systématiquement toute possibilité de recours en garantie.

De plus ces modifications tendant à augmenter la puissance et les performances entraînent la responsabilité du propriétaire vis-à-vis de la loi.

DÉFINITION ET CONDITIONS

DEFINITION ET CONDITIONS DE LIGIER ASSISTANCE

La présente convention d'assistance définit les conditions générales du contrat d'assistance LIGIER ASSISTANCE. Elle détermine les prestations qui seront garanties et fournies par EUROP ASSISTANCE, entreprise régie par le code des assurances, aux bénéficiaires de la présente convention.

ARTICLE PRÉLIMINAIRE - DÉFINITIONS

Les expressions ci-dessous ont dans la présente convention d'assistance les significations suivantes :

➤ FRANCE

France métropolitaine et la Principauté de Monaco.

➤ VÉHICULE

Par véhicule, il faut entendre tout véhicule neuf, immatriculé en France, faisant l'objet d'un contrat de vente auprès de la société LIGIER et de ses distributeurs en France.

➤ DATE DE PREMIÈRE MISE EN CIRCULATION

Par date de première mise en circulation, il faut entendre la date de première mise en circulation qui apparaît sur la carte grise du véhicule.

➤ BÉNÉFICIAIRE

Tout(s) conducteur(s) autorisé(s) par le propriétaire d'un véhicule et les

personnes transportées à titre gratuit dans le véhicule dans la limite du nombre de places prévues par le constructeur, ayant leur domicile en France.

➤ DOMICILE

Lieu de résidence principale et habituelle du bénéficiaire en France.

➤ PANNE

Toute défaillance mécanique, électrique ou électronique ou hydraulique du matériel rendant impossible pour le bénéficiaire l'utilisation du véhicule dans des conditions normales et nécessitant obligatoirement un dépannage ou un remorquage dans un garage pour y effectuer les réparations nécessaires, survenant pendant la durée contractuelle ci-après définie à l'article 1.

La panne de batterie n'ouvre pas droit aux prestations d'assistance.

Sont exclues de cette définition :

- Les opérations d'entretien, de contrôle, de révision, de pose d'accessoires, de remplacement de pièces d'usure, les campagnes de rappel du constructeur et les immobilisations consécutives à des interventions prévues ou à un défaut d'entretien,
- Les immobilisations dues à l'absence ou à la mauvaise qualité des lubrifiants ou de tout autre liquide nécessaire au bon fonctionnement du véhicule.

DE LIGIER ASSISTANCE

ARTICLE 1 - DURÉE DE LA COUVERTURE LIGIER ASSISTANCE

La couverture LIGIER ASSISTANCE prend effet à compter de la date de 1^{ere} mise en circulation du véhicule pour une durée de 36 mois consécutifs.

ARTICLE 2 - LIMITE TERRITORIALE

La couverture LIGIER ASSISTANCE s'applique en France.

ARTICLE 3 - MODALITÉS D'INTERVENTION

Les prestations définies ci-dessous seront effectuées sur demande expresse d'un bénéficiaire, formulée directement auprès des services de LIGIER ASSISTANCE grâce à un numéro de téléphone :

01 41 85 83 26

LIGIER ASSISTANCE, sur toute demande d'un automobiliste indiquant qu'il est bénéficiaire de l'assistance LIGIER ASSISTANCE et que son véhicule est victime d'une panne s'assurera auprès de lui qu'il est bien bénéficiaire au sens de la présente convention en lui demandant les renseignements suivants :

- Numéro d'immatriculation du véhicule,
- Date de première mise en circulation,
- Nom et adresse du propriétaire,
- Modèle et numéro du châssis du véhicule,

ARTICLE 4 - MODALITÉS D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS

LIGIER ASSISTANCE s'engage à garantir les prestations ci-dessous avec la meilleure diligence 24 heures sur 24 tous les jours y compris les jours fériés.

Les interventions seront effectuées sous réserve des disponibilités locales.

Les prestations qui n'auront pas été demandées au moment même du besoin en accord avec LIGIER ASSISTANCE, ne donneront pas droit a posteriori à un remboursement ou à une indemnité compensatoire. Dans tous les cas, l'automobiliste devra fournir, à titre de justificatif, les originaux des factures.

En aucun cas, les frais que le bénéficiaire aurait dû ou avait prévu d'engager, dans le cadre de son déplacement, ne pourront être à la charge de LIGIER ASSISTANCE (frais de carburant, restaurant, taxi, hôtel en cas de séjour prévu sur le lieu de la panne, coût des pièces détachées, etc.).

DÉFINITION ET CONDITIONS

ARTICLE 5 - PRESTATIONS DE LIGIER ASSISTANCE

LIGIER ASSISTANCE s'engage, compte-tenu des conditions ci-dessus, à garantir les prestations suivantes :

5.1 ASSISTANCE TECHNIQUE AUX VEHICULES

A. Dépannage sur place ou remorquage

En cas de panne, LIGIER ASSISTANCE organise et prend en charge le dépannage du véhicule sur le lieu de la panne ou le remorquage du véhicule jusqu'au concessionnaire ou agent du réseau de distribution de la marque du véhicule le plus proche du lieu de l'immobilisation.

Le remorquage se fera sur un périmètre de 100 km maximum. Au-delà de ce 100ème km, les kilomètres supplémentaires feront l'objet d'une facturation au bénéficiaire du véhicule LIGIER sur présentation préalable d'un devis.

B. Acheminement des passagers vers leur domicile ou lieu de destination
Cette prestation est valable si un remorquage a été préalablement organisé par LIGIER ASSISTANCE.

Si le véhicule est immobilisé plus de 2 heures à la suite d'une panne, LIGIER ASSISTANCE effectue l'acheminement

des bénéficiaires vers leur domicile habituel en France métropolitaine ou en Principauté de Monaco ou vers leur lieu de destination en France métropolitaine ou en Principauté de Monaco, en prenant en charge les frais de taxi à hauteur de 80 € TTC.

ARTICLE 6 - EXCLUSIONS GENERALES

Nous ne pouvons en aucun cas nous substituer aux organismes locaux de secours, d'urgence.

Sont exclus :

- Les conséquences de guerres civiles ou étrangères, d'instabilité politique notoire, de mouvements populaires, émeutes, actes de terrorisme, représailles, restriction à la libre circulation des personnes et des biens, grèves, explosions, catastrophes naturelles, désintégration du noyau atomique, ou tout autre cas de force majeure,
- Les conséquences des incidents survenus au cours d'épreuves, courses, ou compétitions motorisées (ou leurs essais), soumises par la réglementation en vigueur à l'autorisation préalable des pouvoirs publics, lorsque le bénéficiaire y participe en tant que concurrent,
- Les sinistres survenus dans les pays exclus de la garantie ou en dehors des dates de validité du contrat,

DE LIGIER ASSISTANCE

- Les frais engagés sans notre accord sauf impossibilité matérielle justifiée, ou non expressément prévus par la convention,
- Les frais non justifiés par des documents originaux,
- Les vols de bagages, matériels et objets divers restés dans le véhicule, ainsi que des accessoires de ce dernier (autoradio notamment),
- Les frais de carburant,
- Les frais de gardiennage du véhicule abonné,
- Les frais de douane,
- Les frais de restaurant,
- Les crevaisons,
- Les pertes/vols/casses de clefs du véhicule,
- Les pannes ou erreurs de carburant,
- La tentative de vol et le vol du véhicule,
- Les actes de vandalisme,
- Les conséquences d'actes intentionnels de la part du bénéficiaire ou les conséquences d'actes dolosifs ou de tentative de suicide.

ARTICLE 7 - CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

LIGIER ASSISTANCE ne pourra être tenu pour responsable des manquements à l'exécution des prestations dus à des événements tels que : guerre civile ou étrangère, instabilité politique notoire, émeutes, actes de

terrorisme, mouvements populaires, représailles, restriction à la libre circulation des personnes et des biens que celle-ci soit nominative ou générale, grèves, explosions, catastrophes naturelles, désintégration du noyau atomique ou autres cas de force majeure, ni des retards dans l'exécution résultant des mêmes causes.

ARTICLE 8 - SUBROGATION

Conformément à l'article L121-12 du Code des Assurances, LIGIER ASSISTANCE est subrogé à concurrence des indemnités payées et des services fournis par lui dans les droits et actions du bénéficiaire ou ceux de son représentant contre toute personne responsable des faits ayant motivés notre intervention.

ARTICLE 9 - PRESCRIPTION

Conformément à l'article L114-1 du Code des Assurances, toute action dérivant de cette convention est prescrite dans un délai de deux ans à compter de l'événement qui y donne naissance.

ARTICLE 10 - AUTORITE DE CONTROLE

L'autorité chargée du contrôle est la Commission de Contrôle des Assurances, 54 rue de Châteaudun - 75009 Paris.

L'ENTRETIEN PROGRAMMÉ

Huile moteur	8100 X-cess 5W-40
Huile boîte inverseur	Gearbox 80W90
Liquide de frein	DOT 4 Brake Fluid
Liquide de refroidissement	Inugel Classic
Liquide lave glace	Vision Classic

Automobiles LIGIER préconise **MOTUL**



	PERIODICITE (kms)																			
	5000	10000	15000	20000	25000	30000	35000	40000	45000	50000	55000	60000	65000	70000	75000	80000	85000	90000	95000	100000
Huile moteur (1)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Huile boîte de vitesse (2)	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X
Liquide de frein (3)	O	O	O	O	O	O	O	O	O	X	O	O	O	O	O	O	O	O	O	X
Liquide refroidissement (3)		O	O	O	O	X	O	O	O	O	O	X	O	O	O	O	O	X	O	O
Filtre à huile (1)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Filtre à air (2)		O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O	X	O
Filtre à gasoil (1)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Courroie distribution (4)																X				
Courroie variateur (2)		X		X		X		X		X		X		X		X		X		X
Courroie alternateur (3)		O		O		X		O		O		X		O		O		X		O
Jeu soupapes (7)				O				O				O				O				O
Ralenti (5)	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O
Durites (6)			O		O		O		O		O		O		O		O		O	
Ailettes radiateur (6)			N		N		N		N		N		N		N		N		N	
Pression pneu (5)	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O
*Variateurs (5)	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N

* Lors de chaque entretien, contrôler l'usure des patins de came sur le variateur de boîte. Les remplacer si nécessaire.

O	Contrôle, niveau	1	ou remplacement tous les ans
X	Remplacement	2	ou remplacement tous les deux ans
N	Nettoyage	3	ou remplacement tous les trois ans
		4	ou remplacement tous les cinq ans
		5	ou tous les ans
		6	ou tous les deux ans
		7	ou tous les trois ans

COUPONS DE RÉVISION

Révision des **5000 KMS**

Date

kms

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	<input type="checkbox"/>
Huile boite de vitesse	0	<input type="checkbox"/>
Liquide de frein	0	<input type="checkbox"/>
Liquide de refroidissement		<input type="checkbox"/>
Filtre à huile	X	<input type="checkbox"/>
Filtre à air		<input type="checkbox"/>
Filtre à gazole	X	<input type="checkbox"/>
Courroie de distribution		<input type="checkbox"/>
Courroie de variateur		<input type="checkbox"/>
Courroie alternateur		<input type="checkbox"/>
Jeu soupapes		<input type="checkbox"/>
Ralenti	0	<input type="checkbox"/>
Durites		<input type="checkbox"/>
Ailettes radiateur		<input type="checkbox"/>
Pression pneu	0	<input type="checkbox"/>
Variateurs	N	<input type="checkbox"/>

O = contrôle, niveaux

X = remplacement

N = nettoyage

Coupon de révision des
5000 KMS

Châssis

V I J R J S _____

Date

kms

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **10000 KMS**

Date

kms

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	<input type="checkbox"/>
Huile boîte de vitesse	X	<input type="checkbox"/>
Liquide de frein	0	<input type="checkbox"/>
Liquide de refroidissement	0	<input type="checkbox"/>
Filtre à huile	X	<input type="checkbox"/>
Filtre à air	0	<input type="checkbox"/>
Filtre à gazole	X	<input type="checkbox"/>
Courroie de distribution		<input type="checkbox"/>
Courroie de variateur	X	<input type="checkbox"/>
Courroie alternateur	0	<input type="checkbox"/>
Jeu soupapes		<input type="checkbox"/>
Ralenti	0	<input type="checkbox"/>
Durites		<input type="checkbox"/>
Ailettes radiateur		<input type="checkbox"/>
Pression pneu	0	<input type="checkbox"/>
Variateurs	N	<input type="checkbox"/>

O = contrôle, niveaux

X = remplacement

N = nettoyage

Coupon de révision des
10000 KMS

Châssis

V | J | R | J | S | _____

Date

kms

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **15000 KMS**

Date

kms

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	<input type="checkbox"/>
Huile boîte de vitesse	0	<input type="checkbox"/>
Liquide de frein	0	<input type="checkbox"/>
Liquide de refroidissement	0	<input type="checkbox"/>
Filtre à huile	X	<input type="checkbox"/>
Filtre à air	X	<input type="checkbox"/>
Filtre à gazole	X	<input type="checkbox"/>
Courroie de distribution		<input type="checkbox"/>
Courroie de variateur		<input type="checkbox"/>
Courroie alternateur		<input type="checkbox"/>
Jeu soupapes		<input type="checkbox"/>
Ralenti	0	<input type="checkbox"/>
Durites	0	<input type="checkbox"/>
Ailettes radiateur	N	<input type="checkbox"/>
Pression pneu	0	<input type="checkbox"/>
Variateurs	N	<input type="checkbox"/>

O = contrôle, niveaux

X = remplacement

R = réglage, tarage, serrage

Coupon de révision des
15000 KMS

Châssis

|V|J|R|J|S|_____

Date

kms

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **20000 KMS**

Date

kms

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidissement	0	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	0	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	0	
Jeu soupapes	0	
Ralenti	0	
Durites		
Ailettes radiateur		
Pression pneu	0	
Variateurs	N	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des
20000 KMS

Châssis

V | J | R | J | S | _____

Date

kms

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **25000 KMS**

Date

kms

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	<input type="checkbox"/>
Huile boîte de vitesse	0	<input type="checkbox"/>
Liquide de frein	0	<input type="checkbox"/>
Liquide de refroidissement	0	<input type="checkbox"/>
Filtre à huile	X	<input type="checkbox"/>
Filtre à air	X	<input type="checkbox"/>
Filtre à gazole	X	<input type="checkbox"/>
Courroie de distribution		<input type="checkbox"/>
Courroie de variateur		<input type="checkbox"/>
Courroie alternateur		<input type="checkbox"/>
Jeu soupapes		<input type="checkbox"/>
Ralenti	0	<input type="checkbox"/>
Durites	0	<input type="checkbox"/>
Ailettes radiateur	N	<input type="checkbox"/>
Pression pneu	0	<input type="checkbox"/>
Variateurs	N	<input type="checkbox"/>

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des
25000 KMS

Châssis

V I J R J S | _____

Date

kms

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **30000 KMS**

Date

kms

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	<input type="checkbox"/>
Huile boîte de vitesse	X	<input type="checkbox"/>
Liquide de frein	0	<input type="checkbox"/>
Liquide de refroidissement	X	<input type="checkbox"/>
Filtre à huile	X	<input type="checkbox"/>
Filtre à air	0	<input type="checkbox"/>
Filtre à gazole	X	<input type="checkbox"/>
Courroie de distribution		<input type="checkbox"/>
Courroie de variateur	X	<input type="checkbox"/>
Courroie alternateur	X	<input type="checkbox"/>
Jeu soupapes		<input type="checkbox"/>
Ralenti	0	<input type="checkbox"/>
Durites		<input type="checkbox"/>
Ailettes radiateur		<input type="checkbox"/>
Pression pneu	0	<input type="checkbox"/>
Variateurs	N	<input type="checkbox"/>

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des
30000 KMS

Châssis

V | J | R | J | S | _____

Date

kms

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **35000 KMS**

Date

kms

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	<input type="checkbox"/>
Huile boite de vitesse	0	<input type="checkbox"/>
Liquide de frein	0	<input type="checkbox"/>
Liquide de refroidissement	0	<input type="checkbox"/>
Filtre à huile	X	<input type="checkbox"/>
Filtre à air	X	<input type="checkbox"/>
Filtre à gazole	X	<input type="checkbox"/>
Courroie de distribution		<input type="checkbox"/>
Courroie de variateur		<input type="checkbox"/>
Courroie alternateur		<input type="checkbox"/>
Jeu soupapes		<input type="checkbox"/>
Ralenti	0	<input type="checkbox"/>
Durites	0	<input type="checkbox"/>
Ailettes radiateur	N	<input type="checkbox"/>
Pression pneu	0	<input type="checkbox"/>
Variateurs	N	<input type="checkbox"/>

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des
35000 KMS

Châssis

V J R J S | _____

Date

kms

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **40000 KMS**

Date

kms

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	<input type="checkbox"/>
Huile boite de vitesse	X	<input type="checkbox"/>
Liquide de frein	0	<input type="checkbox"/>
Liquide de refroidissement	0	<input type="checkbox"/>
Filtre à huile	X	<input type="checkbox"/>
Filtre à air	0	<input type="checkbox"/>
Filtre à gazole	X	<input type="checkbox"/>
Courroie de distribution		<input type="checkbox"/>
Courroie de variateur	X	<input type="checkbox"/>
Courroie alternateur	0	<input type="checkbox"/>
Jeu soupapes	0	<input type="checkbox"/>
Ralenti	0	<input type="checkbox"/>
Durites		<input type="checkbox"/>
Ailettes radiateur		<input type="checkbox"/>
Pression pneu	0	<input type="checkbox"/>
Variateurs	N	<input type="checkbox"/>

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des
40000 KMS

Châssis

V I J R J S | _____

Date

kms

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **45000 KMS**

Date

kms

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	<input type="checkbox"/>
Huile boite de vitesse	0	<input type="checkbox"/>
Liquide de frein	0	<input type="checkbox"/>
Liquide de refroidissement	0	<input type="checkbox"/>
Filtre à huile	X	<input type="checkbox"/>
Filtre à air	X	<input type="checkbox"/>
Filtre à gazole	X	<input type="checkbox"/>
Courroie de distribution		<input type="checkbox"/>
Courroie de variateur		<input type="checkbox"/>
Courroie alternateur		<input type="checkbox"/>
Jeu soupapes		<input type="checkbox"/>
Ralenti	0	<input type="checkbox"/>
Durites	0	<input type="checkbox"/>
Ailettes radiateur	N	<input type="checkbox"/>
Pression pneu	0	<input type="checkbox"/>
Variateurs	N	<input type="checkbox"/>

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des
45000 KMS

Châssis

V J R J S _____

Date

kms

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **50000 KMS**

Date

kms

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	<input type="checkbox"/>
Huile boîte de vitesse	X	<input type="checkbox"/>
Liquide de frein	X	<input type="checkbox"/>
Liquide de refroidissement	0	<input type="checkbox"/>
Filtre à huile	X	<input type="checkbox"/>
Filtre à air	0	<input type="checkbox"/>
Filtre à gazole	X	<input type="checkbox"/>
Courroie de distribution		<input type="checkbox"/>
Courroie de variateur	X	<input type="checkbox"/>
Courroie alternateur	0	<input type="checkbox"/>
Jeu soupapes		<input type="checkbox"/>
Ralenti	0	<input type="checkbox"/>
Durites		<input type="checkbox"/>
Ailettes radiateur		<input type="checkbox"/>
Pression pneu	0	<input type="checkbox"/>
Variateurs	N	<input type="checkbox"/>

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des
50000 KMS

Châssis

V J R J S _____

Date

kms

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **55000 KMS**

Date

kms

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	<input type="checkbox"/>
Huile boite de vitesse	O	<input type="checkbox"/>
Liquide de frein	O	<input type="checkbox"/>
Liquide de refroidissement	O	<input type="checkbox"/>
Filtre à huile	X	<input type="checkbox"/>
Filtre à air	X	<input type="checkbox"/>
Filtre à gazole	X	<input type="checkbox"/>
Courroie de distribution		<input type="checkbox"/>
Courroie de variateur		<input type="checkbox"/>
Courroie alternateur		<input type="checkbox"/>
Jeu soupapes		<input type="checkbox"/>
Ralenti	O	<input type="checkbox"/>
Durites	O	<input type="checkbox"/>
Ailettes radiateur	N	<input type="checkbox"/>
Pression pneu	O	<input type="checkbox"/>
Variateurs	N	<input type="checkbox"/>

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des
55000 KMS

Châssis

V I J R J S | _____

Date

kms

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **60000 KMS**

Date

kms

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	<input type="checkbox"/>
Huile boîte de vitesse	X	<input type="checkbox"/>
Liquide de frein	0	<input type="checkbox"/>
Liquide de refroidissement	X	<input type="checkbox"/>
Filtre à huile	X	<input type="checkbox"/>
Filtre à air	0	<input type="checkbox"/>
Filtre à gazole	X	<input type="checkbox"/>
Courroie de distribution		<input type="checkbox"/>
Courroie de variateur	X	<input type="checkbox"/>
Courroie alternateur	X	<input type="checkbox"/>
Jeu soupapes	0	<input type="checkbox"/>
Ralenti	0	<input type="checkbox"/>
Durites		<input type="checkbox"/>
Ailettes radiateur		<input type="checkbox"/>
Pression pneu	0	<input type="checkbox"/>
Variateurs	N	<input type="checkbox"/>

0 = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des
60000 KMS

Châssis

V J R J S _____

Date

kms

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **65000 KMS**

Date

kms

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	<input type="checkbox"/>
Huile boîte de vitesse	0	<input type="checkbox"/>
Liquide de frein	0	<input type="checkbox"/>
Liquide de refroidissement	0	<input type="checkbox"/>
Filtre à huile	X	<input type="checkbox"/>
Filtre à air	X	<input type="checkbox"/>
Filtre à gazole	X	<input type="checkbox"/>
Courroie de distribution		<input type="checkbox"/>
Courroie de variateur		<input type="checkbox"/>
Courroie alternateur		<input type="checkbox"/>
Jeu soupapes		<input type="checkbox"/>
Ralenti	0	<input type="checkbox"/>
Durites	0	<input type="checkbox"/>
Ailettes radiateur	N	<input type="checkbox"/>
Pression pneu	0	<input type="checkbox"/>
Variateurs	N	<input type="checkbox"/>

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des
65000 KMS

Châssis

V J R J S _____

Date

kms

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **70000 KMS**

Date

kms

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	<input type="checkbox"/>
Huile boîte de vitesse	X	<input type="checkbox"/>
Liquide de frein	0	<input type="checkbox"/>
Liquide de refroidissement	0	<input type="checkbox"/>
Filtre à huile	X	<input type="checkbox"/>
Filtre à air	0	<input type="checkbox"/>
Filtre à gazole	X	<input type="checkbox"/>
Courroie de distribution		<input type="checkbox"/>
Courroie de variateur	X	<input type="checkbox"/>
Courroie alternateur	0	<input type="checkbox"/>
Jeu soupapes		<input type="checkbox"/>
Ralenti	0	<input type="checkbox"/>
Durites		<input type="checkbox"/>
Ailettes radiateur		<input type="checkbox"/>
Pression pneu	0	<input type="checkbox"/>
Variateurs	N	<input type="checkbox"/>

O = contrôle, niveaux

X = remplacement

N = nettoyage

Coupon de révision des
70000 KMS

Châssis

V I J R J S | _____

Date

kms

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **75000 KMS**

Date

kms

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	<input type="checkbox"/>
Huile boîte de vitesse	O	<input type="checkbox"/>
Liquide de frein	O	<input type="checkbox"/>
Liquide de refroidissement	O	<input type="checkbox"/>
Filtre à huile	X	<input type="checkbox"/>
Filtre à air	X	<input type="checkbox"/>
Filtre à gazole	X	<input type="checkbox"/>
Courroie de distribution		<input type="checkbox"/>
Courroie de variateur		<input type="checkbox"/>
Courroie alternateur		<input type="checkbox"/>
Jeu soupapes		<input type="checkbox"/>
Ralenti	O	<input type="checkbox"/>
Durites	O	<input type="checkbox"/>
Ailettes radiateur	N	<input type="checkbox"/>
Pression pneu	O	<input type="checkbox"/>
Variateurs	N	<input type="checkbox"/>

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des
75000 KMS

Châssis

V | J | R | J | S | _____

Date

kms

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **80000 KMS**

Date

kms

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	X	
Liquide de frein	0	
Liquide de refroidissement	0	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	0	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution	X	
Courroie de variateur	X	
Courroie alternateur	0	
Jeu soupapes	0	
Ralenti	0	
Durites		
Ailettes radiateur		
Pression pneu	0	
Variateurs	N	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des
80000 KMS

Châssis

V J R J S _____

Date

kms

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **85000 KMS**

Date

kms

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	<input type="checkbox"/>
Huile boîte de vitesse	0	<input type="checkbox"/>
Liquide de frein	0	<input type="checkbox"/>
Liquide de refroidissement	0	<input type="checkbox"/>
Filtre à huile	X	<input type="checkbox"/>
Filtre à air	X	<input type="checkbox"/>
Filtre à gazole	X	<input type="checkbox"/>
Courroie de distribution		<input type="checkbox"/>
Courroie de variateur		<input type="checkbox"/>
Courroie alternateur		<input type="checkbox"/>
Jeu soupapes		<input type="checkbox"/>
Ralenti	0	<input type="checkbox"/>
Durites	0	<input type="checkbox"/>
Ailettes radiateur	N	<input type="checkbox"/>
Pression pneu	0	<input type="checkbox"/>
Variateurs	N	<input type="checkbox"/>

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des
85000 KMS

Châssis

V J R J S _____

Date

kms

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **90000 KMS**

Date

kms

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	<input type="checkbox"/>
Huile boîte de vitesse	X	<input type="checkbox"/>
Liquide de frein	0	<input type="checkbox"/>
Liquide de refroidissement	X	<input type="checkbox"/>
Filtre à huile	X	<input type="checkbox"/>
Filtre à air	0	<input type="checkbox"/>
Filtre à gazole	X	<input type="checkbox"/>
Courroie de distribution		<input type="checkbox"/>
Courroie de variateur	X	<input type="checkbox"/>
Courroie alternateur	X	<input type="checkbox"/>
Jeu soupapes		<input type="checkbox"/>
Ralenti	0	<input type="checkbox"/>
Durites		<input type="checkbox"/>
Ailettes radiateur		<input type="checkbox"/>
Pression pneu	0	<input type="checkbox"/>
Variateurs	N	<input type="checkbox"/>

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des
90000 KMS

Châssis

V J R J S _____

Date

kms

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **95000 KMS**

Date

kms

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	
Huile boîte de vitesse	O	
Liquide de frein	O	
Liquide de refroidissement	O	
Filtre à huile	X	
Filtre à air	X	
Filtre à gazole	X	
Courroie de distribution		
Courroie de variateur		
Courroie alternateur		
Jeu soupapes		
Ralenti	O	
Durites	O	
Ailettes radiateur	N	
Pression pneu	O	
Variateurs	N	

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des
95000 KMS

Châssis

V | J | R | J | S | _____

Date

kms

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Révision des **100000 KMS**

Date

kms

INTERVENTIONS

Huile moteur	X	<input type="checkbox"/>
Huile boîte de vitesse	X	<input type="checkbox"/>
Liquide de frein	X	<input type="checkbox"/>
Liquide de refroidissement	0	<input type="checkbox"/>
Filtre à huile	X	<input type="checkbox"/>
Filtre à air	0	<input type="checkbox"/>
Filtre à gazole	X	<input type="checkbox"/>
Courroie de distribution		<input type="checkbox"/>
Courroie de variateur	X	<input type="checkbox"/>
Courroie alternateur	0	<input type="checkbox"/>
Jeu soupapes	0	<input type="checkbox"/>
Ralenti	0	<input type="checkbox"/>
Durites		<input type="checkbox"/>
Ailettes radiateur		<input type="checkbox"/>
Pression pneu	0	<input type="checkbox"/>
Variateurs	N	<input type="checkbox"/>

O = contrôle, niveaux
X = remplacement
N = nettoyage

Coupon de révision des
100000 KMS

Châssis

V J R J S | _____

Date

kms

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

Partie à retourner à
AUTOMOBILES LIGIER
105, route d'Hauterive 03200 ABREST

OPTI**MAX**

Manuel d'utilisation



OPTI**MAX**

Ligier désire vous remercier

Merci d'avoir choisi l'un de nos produits. Ce manuel a été conçu dans le but de vous en faire apprécier toutes les qualités.

Nous recommandons de le lire en détail avant de conduire le véhicule pour la première fois.

Vous y trouverez des informations, des conseils et des instructions pour l'emploi ; vous découvrirez aussi des particularités, des détails et des astuces qui vous convaincront de la justesse de votre choix.

Si vous en tenez compte, il vous sera facile de vous familiariser avec votre nouveau véhicule et de vous en servir pendant longtemps avec entière satisfaction.

Le manuel

Certaines des photographies, des illustrations et des descriptions contenues dans cette notice d'entretien ne correspondent pas obligatoirement au modèle de véhicule utilisé.

Les instructions de cette notice ont été rédigées essentiellement pour fournir un guide simple et clair pour l'emploi ; vous y trouverez aussi les opérations d'entretien de base et les contrôles périodiques auxquels le véhicule doit être soumis auprès des distributeurs ou des Agents Agréés.

Le livret contient aussi les instructions pour quelques réparations simples.

Les opérations qui n'y sont pas explicitement décrites sont celles pour lesquelles il est nécessaire de disposer d'un outillage spécial et/ou de connaissances techniques spécialisées ; pour leur exécution, nous conseillons donc de vous adresser aux distributeurs ou aux Points d'Assistance Agréés.

Le texte sur fond gris ou en gras contiennent des indications importantes pour l'utilisation du véhicule et la sécurité.

Sommaire



Pages 1 à 12

VOTRE VÉHICULE 1

- Poste de conduite **1.1**
- Tableau de bord **1.2**
- Commandes **1.3**
- Console centrale **1.4**
- Ouverture des portes et réglage des rétroviseurs **1.5**
- L'identification des clés **1.6**
- Connaissance de votre voiture **1.7**

Pages 13 à 16

UTILISATION 2

- Rodage **2.1**
- Démarrage **2.2**
- Contrôles et approvisionnement **2.3**

Pages 17 à 30

ENTRETIEN 3

- Changement d'une roue **3.1**
- Remplacement d'une lampe **3.2**
- Remplacement des fusibles et de la batterie **3.3**
- Niveau de liquide dans le circuit de freinage **3.4**
- Niveau d'huile **3.5**
- Graissage et lubrification **3.6**
- Liquide de refroidissement / filtre à air **3.7**
- Révisions **3.8**
- Entretien de la carrosserie **3.9**
- En cas de panne **3.10**

Pages 31 à 33

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES 4

- Caractéristiques générales **4.1**

Page 35

INDEX 5

Pages 36 à 35

SIGNALISATION ROUTIERE 6

Les signaux pour une conduite correcte

Les pictogrammes que vous voyez sur cette page sont très importants. Ils servent en effet à mettre en évidence des parties du livret auxquelles il est nécessaire d'accorder plus d'attention.

Comme vous pouvez le voir, chaque pictogramme se compose d'un symbole et d'une couleur distincte qui facilitent la localisation des différents sujets.



SÉCURITÉ DES PERSONNES ATTENTION.

Le manque de respect partiel ou total envers ces prescriptions peut représenter une source de danger pour la sécurité des personnes



SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT

Indique le comportement correct pour que l'utilisation du véhicule ne porte pas préjudice à l'environnement.



INTÉGRITÉ DU VÉHICULE ATTENTION!

Le manque de respect partiel ou total envers ces prescriptions peut entraîner de sérieux dommages au véhicule et parfois même la déchéance de la garantie.

1

VOTRE VÉHICULE

- Poste de conduite **1.1**
- Tableau de bord **1.2**
- Commandes **1.3**
- Console centrale **1.4**
- Ouverture des portes et réglage des rétroviseurs **1.5**
- L'identification des clés **1.6**
- Connaissance de votre voiture **1.7**

1.1

Poste de conduite



Photo 1

- A.** Contacteur principal à clé à 4 positions
- B.** Commodo indicateur de phare, clignotant, avertisseur sonore et anti-brouillard avant (suivant modèle) et arrière
- C.** Compteur digital
- D.** Autoradio (suivant modèle)
- E.** Commodo essui-glaces avant et arrière (suivant modèle), dégivrage rétroviseurs extérieurs et vitre de hayon (suivant modèle)
- F.** Console centrale
- G.** Boîte à gant (appuyer pour ouvrir)
- H.** Pédale de frein
- I.** Pédale d'accélérateur
- J.** Cendrier nomade (suivant modèle)
- K.** Levier inverseur de marche avant arrière



Photo 2

Ouverture du hayon arrière par tirette (montant de porte gauche)



Photo 3

Tiroir coulissant sous le siège conducteur



Photo 1

A. Pare soleil conducteur, avec poche pour papiers et possibilité de déplacement latéral pour protéger le conducteur des reflets.

B. Plafonnier intérieur, avec ampoule de 12V - 5W avec culot à baïonnette. 3 positions (photo 1).

Position 1 (basculé vers l'arrière) : la lumière s'allume à l'ouverture de la portière conducteur ou passager et s'éteint à sa fermeture.

Position 2 (milieu) : La lumière est allumée en permanence.

Position 3 (basculé vers l'avant) : La lumière reste toujours éteinte

C. Pare-soleil passager, avec miroir et possibilité de rotation latérale (photo 1).

D. Appui-tête réglable en hauteur (photo 3).

Pour le monter, il suffit de tirer vers le haut ; pour le baisser, il faut agir sur le levier "1" et appuyer sur l'appui-tête.

E. Accrochage ceintures de sécurité (photo 4).

F. Manette de réglage du siège conducteur "3". Tirer cette manette côté extérieur (gauche) pour déplacer le siège dans la position voulue (photo 2). Lacher la manette pour bloquer.



Photo 2

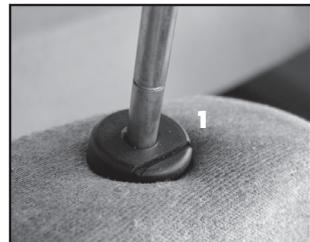


Photo 3

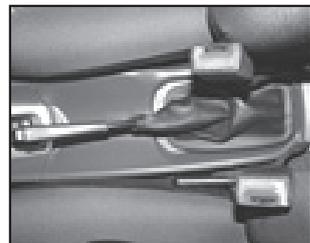
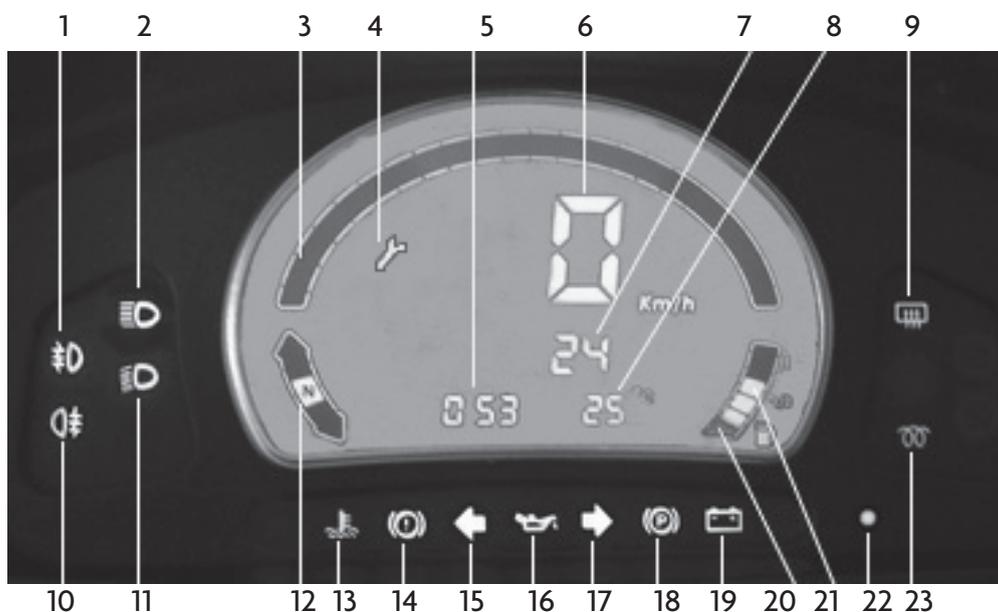


Photo 4

1.2

Tableau de bord digital



1. Indicateur feu de brouillard avant (selon modèle)
2. Indicateur de phare
3. Barographe évolutif en fonction de la vitesse
4. Indicateur de vidange
5. Horloge
6. Indicateur de vitesse
7. Indicateur kilomètre journalier
8. Indicateur de température extérieure
9. Indicateur de dégivrage (selon modèle)
10. Indicateur feu de brouillard arrière
11. Indicateur feux de croisement
12. Indicateur de marche avant "D", point mort "N" et marche arrière "R"
13. Indicateur température d'eau
14. Indicateur d'usure des plaquettes et du niveau du liquide de frein
15. Indicateur clignotant gauche
16. Indicateur pression d'huile
17. Indicateur clignotant droit
18. Indicateur frein de parking
19. Indicateur charge batterie
20. Indicateur de réserve carburant
21. Indicateur niveau de jauge à carburant
22. Remise à zéro compteur kilométrique journalier
23. Indicateur de préchauffage

RÉGLAGE DE L'HORLOGE

- Mettre la clé de démarrage sur la position **ACC** (Accessoire).
- Le kilométrage restant avant vidange apparaît (photo 1).
- Appuyer sur le bouton "**22**" du tableau de bord pendant 5 secondes : l'horloge apparaît et les chiffres des heures clignotent (photo 2).
- Un appui court (inférieur à 1 seconde) sur le bouton "**22**" permet d'incrémenter les chiffres des heures.
- Un appui long (supérieur à 3 secondes) sur le bouton "**22**" permet de passer aux chiffres des minutes qui clignotent.
- Un appui court sur le bouton "**22**" permet alors d'incrémenter les chiffres des minutes.
- Un appui long validera les modifications effectuées.



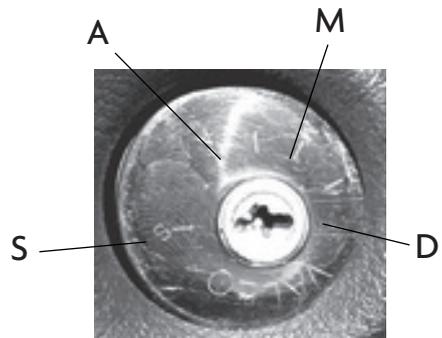
Photo 1



Photo 2

KILOMÉTRAGE TOTAL ET PARTIEL

- Lorsque la clé est en position **APC** (véhicule en marche), l'affichage indique le kilométrage total du véhicule.
- Un appui court sur le bouton "**22**" du tableau de bord permet de visualiser le kilométrage partiel. Un appui long sur le bouton "**22**" permet alors de remettre à zéro le kilométrage partiel.
- Un appui court revient au kilométrage total.



- Position de la clé sur Neiman**
- S** . Stop/arrêt moteur
 - A. (ACC)** Accessoire
 - M. (APC)** + après contact
 - D.** Démarrage

1.3

Les commandes

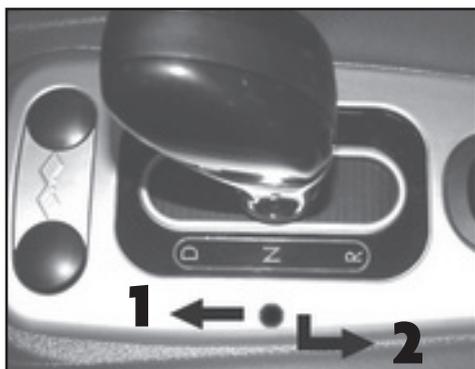


Photo 1



Photo 2

B. INVERSEUR CODE/PHARE (Photo 2)

Les positions d'utilisation des feux de position et de croisement sont indiquées sur les leviers, ainsi que l'allumage des feux anti-brouillard avant (photo 3, suivant modèle) et arrière (photo 4).

Pour utiliser les feux de route, tirer le levier vers vous : si l'interrupteur d'éclairage se trouve en position éteint, cette opération permet d'effectuer « un appel de phare » des feux de route. En revanche si l'interrupteur se trouve en position feux de croisement, cette opération permet d'allumer/d'éteindre les feux de route. Appuyer sur le levier vers la droite pour actionner l'avertisseur sonore.

A. LEVIER INVERSEUR DE MARCHE (Photo 1)

- 1 Marche avant
- Point mort, neutre
- 2 Marche arrière

Pour effectuer une marche avant, pousser le levier dans le sens de la marche avant "D" jusqu'à son enclenchement et accélérer progressivement. Le témoin lumineux "D" s'allume sur l'écran du compteur.

Pour effectuer une manœuvre de recul, appuyer sur le pommeau pour enfoncer le levier vers le bas puis le tirer vers l'arrière, jusqu'à son enclenchement en position "R". Si le véhicule en est équipé, le bip de fonctionnement du radar de recul retenti. Le témoin lumineux "R" s'allume sur l'écran du compteur.

ATTENTION : LE VÉHICULE DOIT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE IMMOBILISÉ, AU POINT NEUTRE ET AU RALENTI AVANT DE SÉLECTIONNER UNE VITESSE.



Photo 3



Photo 4

C. INTERRUPTEUR DE LAVE-GLACE (Photo 3)

Les différentes fonctions de ce levier sont illustrées sur l'interrupteur. Il est essentiel de maintenir les balais en bon état ; si ceux-ci ne sont plus en mesure de chasser l'eau du pare brise, les remplacer.

Appuyer sur le levier vers la gauche pour actionner le dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs (suivant modèle). La fonction dégivrage s'éteindra automatiquement.



Photo 5

⚠ NE PAS FAIRE FONCTIONNER LES BALAIS SUR UN PARE BRISÉ SALE ET SEC. UTILISER TOUJOURS LE LIQUIDE DU LAVE-GLACE AVANT D'ACTIONNER LES ESSUIES-GLACES AFIN DE NE PAS RAYER LE PARE-BRISÉ.

D. INTERRUPTEUR LÈVE-VITRE (Photo 6, suivant modèle)

Lorsque le véhicule est équipé de vitres électriques, maintenir appuyé le bouton correspondant au côté souhaité pour baisser la vitre. Relâcher pour stopper le mécanisme à la hauteur désirée. Tirer sur le bouton pour monter la vitre et relâcher pour stopper le mécanisme à la hauteur désirée. L'interrupteur gauche possède un mode séquentiel. Vitre fermée, appuyer sur le bouton jusqu'à sentir un cran puis relâcher : la vitre descendra totalement automatiquement. Ce système fonctionne également pour remonter la vitre.



Photo 6

E. CONDAMNATION CENTRALISÉE (Photo 7, suivant modèle)

Une impulsion sur le bouton "3" verrouille de l'intérieur les portes conducteur et passager. Un voyant orange apparaît sur le bouton pour signaler son fonctionnement. Une seconde impulsion déverrouille les portes.



Photo 7

1.4

Console centrale

- A. Vide-poches
- B. Logement pour autoradio
- C. Bouches d'aération rotatives
- D. Interrupteur ventilateur à 3 vitesses
- E. Levier directionnel pour l'air
- F. Levier de réglage de la température de l'air
- G. Interrupteur feux de détresse
- H. Allume cigare
- I. Cendrier nomade
- J. Levier de sélection avant/neutre/arrière
- K. Interrupteurs lève-vitre électrique séquentiel côté conducteur (selon modèle)
- L. Levier de frein à main.



LORS DE CHAQUE ARRÊT PROLONGÉ DU VÉHICULE, IL EST IMPORTANT D'ACTIONNER LE FREIN À MAIN.



- A.** Poignée extérieure ouverture portière (Photo 1).
- B.** Poignée intérieure d'ouverture portière. (Photo 2).
- C.** Levier de réglage rétroviseur extérieur (Photo 3).

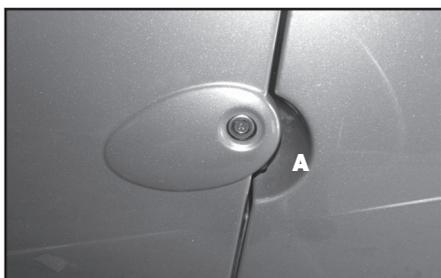


Photo 1



Photo 2



Photo 3

OUVERTURE DU CAPOT AVANT

D. Commande d'ouverture de capot avant, situé sous la planche de bord côté gauche. Tirer cette commande pour débloquer le capot avant (Photo 4).

- Soulever le levier de serrure "1" afin de libérer le capot avant (Photo 5).
- Lever le capot, déclipser la béquille "2" de l'agrafe de fixation "3" (Photo 6).
- Placer l'extrémité pliée de la béquille "4" dans le logement "5" de la garniture plastique (Photo 7).
- Rabaisser le capot avant jusqu'en butée.

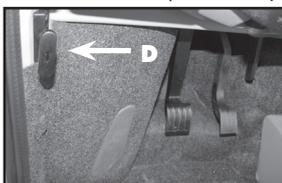


Photo 4

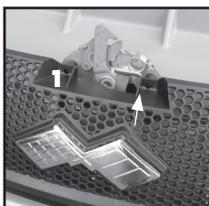


Photo 5



Photo 6



Photo 7

1.6

Identification & clés



Photo 1

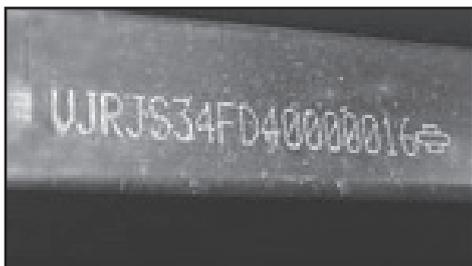


Photo 2



Photo 3

IDENTIFICATIONS VEHICULE

Chaque voiture est identifiée de deux manières distinctes :

- Plaque constructeur avec le numéro de série gravé. Elle se trouve sous le capot, rivetée côté passager à hauteur du phare (photo 1).
- Le numéro de série est poinçonné sur la traverse avant du châssis principal. (photo 2)

Les caractéristiques du moteur sont indiquées sur une plaquette appliquée au bloc moteur, sur sa face avant.

Pour toute réclamation éventuelle ou commande de pièces détachées, indiquer le numéro de châssis.

C - La couleur du véhicule est indiquée par une plaquette collée sur le pare-choc avant.

LES CLÉS (Photo 3)

Le véhicule est livré avec un trousseau de clé comprenant :

- 2 clés de portes et démarrage (dont une équipée de la télécommande d'ouverture à distance si le véhicule en est équipé) ;
- 2 clés d'ouverture de trappe à carburant ;
- 1 étiquette signalétique.



IL EST IMPÉRATIF DE GARDER L'ÉTIQUETTE SIGNALÉTIQUE POUR UNE ÉVENTUELLE RÉFECTION DE CLÉ.

Pour votre confort, LIGIER met à votre disposition plusieurs outils pratiques :

- FILETS LATÉRAUX ET DE FOND DE COFFRE (photo 1, suivant modèle).

Les filets latéraux permettent le rangement d'objets sans encombrer le coffre. Le filet de fond de coffre maintient les objets, gage de sécurité.

- PRISE 12 V

(photo 2, suivant modèle).

Il est possible d'utiliser la prise de 12 V pour le branchement d'une glacière électrique, un chargeur de téléphone portable...

ATTENTION : ne peuvent être branchés sur la prise 12 V uniquement les accessoires prévus pour cette tension de fonctionnement, au risque de provoquer des dommages sur le circuit électrique de votre véhicule ou de l'appareil connecté.

ATTENTION : l'utilisation de la prise 12 V nécessite que le véhicule soit en fonctionnement au risque de décharger la batterie.

- RADAR DE RECVL/AIDE AU STATIONNEMENT (photo 3, suivant modèle).

Il vous permet lors d'une marche arrière de détecter un éventuel obstacle. Plus le véhicule se rapproche et plus le bip sonore retenti rapidement. Un bip continu signifie que l'obstacle est à moins de 20 cm du pare-choc arrière de votre véhicule.

Le radar se met automatiquement en fonction lors du passage de la marche arrière sur le levier inverseur. 2 bips retentissent alors pour signaler son fonctionnement.



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 1



Photo 2

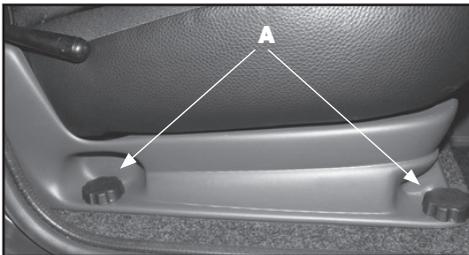


Photo 3

- VOLUME DE COFFRE

Votre Optimax vous propose un volume de coffre pouvant atteindre 2 m³ lorsque le siège est basculé (photo 2).



POUR POUVOIR BASCULER LE SIÈGE PASSAGER, IL EST IMPÉRATIF AU PRÉALABLE D'ENLEVER L'ENJOLIVEUR DE SIÈGE (PHOTO 3), MAINTENU PAR LES DEUX MOLETTES "A" CÔTÉ DROIT DU SIÈGE.

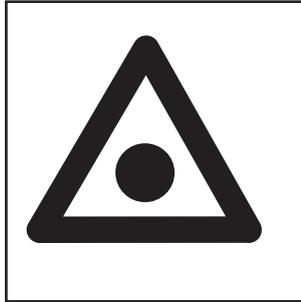
2

UTILISATION

- Rodage **2.1**
- Démarrage **2.2**
- Contrôles et approvisionnement **2.3**

2.1

Rodage



- PENDANT LES PREMIERS 500-KM-:**
- ÉVITER LES ACCÉLÉRATIONS TROP BRUSQUES ET LES FREINAGES TROP ÉNERGIQUES.
 - CONTRÔLER FRÉQUEMMENT LE NIVEAU D'HUILE.
 - EFFECTUER À 5000-KM LA PREMIÈRE RÉVISION (VOIR PAGE 26)
 - EN PÉRIODE DE GEL SE CONFORMER AUX PRESCRIPTIONS DE LA PAGE 16

MISE EN ROUTE MOTEUR (Photo 1 et 2)

1. S'assurer que le levier d'inverseur de marche est au point mort "N" sur le levier et "N" affiché au tableau de bord "1".
2. Bloquer le frein de stationnement.
3. Mettre le contact. Sur la position ("M") de démarrage (schéma page 5) un signal sonore retenti.
4. Attendre que le voyant de préchauffage s'éteigne.
5. Actionner le démarreur dans les 6 secondes après extinction du voyant de préchauffage. 2 bips retentissent si le démarrage n'a pas été effectué dans le laps de temps. Renouveler alors l'opération. Un signal sonore au lieu du démarrage signifie qu'une vitesse est enclenchée. Dans ce cas, revenir au point mort et actionner le démarreur.

Si le moteur ne démarre pas immédiatement, renouveler l'opération.

IMPORTANT : s'assurer, lorsque le moteur tourne, de l'extinction du voyant de pression d'huile.

ARRÊT MOTEUR

1. Mettre le véhicule au point mort ("N")
2. Couper le contact
3. Attendre l'arrêt du moteur
4. Tirer le frein à main

DÉMARRAGE DU VÉHICULE

1. Moteur démarré, mettre le levier d'inverseur en position de marche, sans appuyer sur l'accélérateur.
2. Desserrer le frein à main.
3. Accélérer progressivement



Photo 1

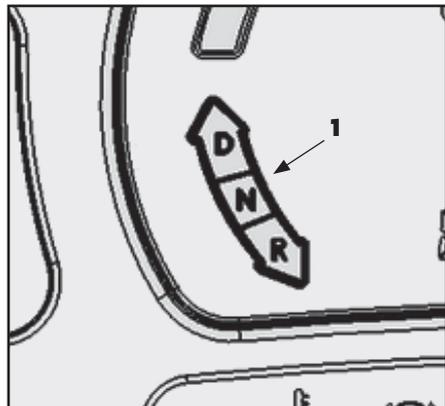


Photo 2

ATTENTION : le moteur ne peut pas démarrer si une vitesse est enclenchée. (alerte par signal sonore)



LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT SONT TOXIQUES. NE PAS EFFECTUER CES OPÉRATIONS DANS DES LOCAUX FERMÉS.

2.3

Contrôle et approvisionnement

MOTEUR

Carburant : utiliser exclusivement le gazole du commerce, contenance du réservoir : 17-l.

IMPORTANT

En période de gel, additionner au gazole de l'antigel spécial en proportion préconisée sur le flacon.



AVANT D'EFFECTUER L'APPROVISIONNEMENT EN CARBURANT, COUPER IMPERATIVEMENT LE MOTEUR.

LES CARBURANTS SONT INFLAMMABLES. EVITER DE RENVERSER DU CARBURANT SUR UN MOTEUR CHAUD.

NE PAS S'APPROCHER DE LA TRAPPE DE RESERVOIR AVEC UNE FLAMME LIBRE OU UNE CIGARETTE ALLUMEE : DANGER D'INCENDIE.

EVITER AUSSI D'APPROCHER LE VISAGE TROP PRES DE LA TRAPPE, AFIN DE NE PAS INHALER DE VAPEURS NOCIVES.

NE PAS UTILISER DE TÉLÉPHONE PORTABLE LORS DE L'APPROVISIONNEMENT EN CARBURANT.

3

ENTRETIEN

Changement d'une roue	3.1
Remplacement d'une lampe	3.2
Remplacement des fusibles et de la batterie	3.3
Niveau de liquide dans le circuit de freinage	3.4
Niveau d'huile de boîte	3.5
Graissage et lubrification	3.6
Circuit de refroidissement	3.7
Révisions	3.8
Entretien de la carrosserie	3.9
Pannes éventuelles	3.10

3.1

Changement d'une roue

PRESSION DES PNEUMATIQUES

Avant et arrière : **1,3 bars**

Roue de secours : **2 bars**

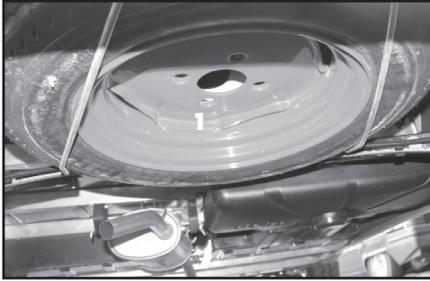


Photo 1

CHANGEMENT D'UNE ROUE

- La roue de secours "1" se trouve sous le coffre arrière (Photo 1).
- Le cric "2", la manivelle "3" et l'écrou d'accessibilité de la roue de secours "4" se trouvent sous le tapis de coffre (Photo 2).
- Les deux points d'appui du cric sont situés sur la traverse avant du châssis **A** (Photo 3).

1. Desserrer l'écrou d'accessibilité "4" à l'aide de la manivelle "3". Débloquer la roue de secours "1".
2. Débloquer les écrous de roue à l'aide de la manivelle "3", frein à main serré.
3. Placer le cric "2" à l'emplacement prévu à cet effet sur le châssis en insérant l'ergot du cric dans le trou prévu à cet effet et lever le véhicule.
4. Oter la roue défectueuse et placer la roue de secours, placer les écrous de roue et serrer légèrement.
5. Reposer le véhicule à terre et serrer les écrous de roue.

Une pression incorrecte provoque une usure accélérée des pneus et rend le véhicule instable et donc dangereux pour la conduite.

L'épaisseur de la chape ne doit pas être inférieure à 1 mm.

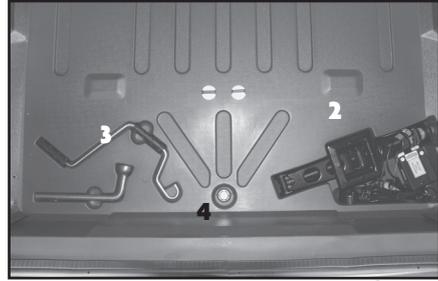


Photo 2

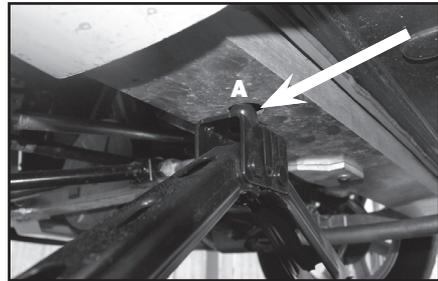


Photo 3

EXAMINER FRÉQUEMMENT L'ÉTAT DES PNEUMATIQUES, UNE USURE ANORMALE PEUT ÊTRE DUE À UN TRAIN AVANT DÉRÉGÉ.

LA ROUE DE SECOURS N'EST DESTINÉE QU'À UNE UTILISATION PROVISOIRE ET DE COURTE DURÉE. SI L'ON DOIT MONTER CETTE ROUE À CAUSE D'UNE CREVAISON, IL FAUT DONC LA REMPLACER AUSSI VITE QUE POSSIBLE PAR LA ROUE NORMALE.

APRÈS LE MONTAGE DE LA ROUE DE SECOURS, IL FAUT VÉRIFIER LA PRESSION DE GONFLAGE DES PNEUS. LA PRESSION DOIT ATTEINDRE 1,3-BARS.

LORSQUE LA ROUE DE SECOURS EST MONTÉE IL NE FAUT PAS DÉPASSER 35-KM/H, IL FAUT ÉVITER LES ACCÉLÉRATIONS À PLEINS GAZ, DES FREINAGES BRUSQUES ET NE PAS PRENDRE LES TOURNANTS À VIVE ALLURE.

Remplacement d'une lampe

3.2

PHARE AVANT (photo 1, 2 et 3)

Pour accéder aux ampoules, une trappe d'accès fermée par un obturateur plastique est située sur le haut de chaque passage de roue avant.

Remplacement de veilleuse "1" :

- Débrancher le connecteur du porte ampoule ;
- Tourner le porte ampoule d' 1/4 de tour vers la gauche et tirer légèrement ;
- Tourner l'ampoule d' 1/4 de tour vers la gauche.

Remplacement du clignotant "2" :

- Débrancher le connecteur du porte ampoule ;
- Tourner le porte ampoule d' 1/8 de tour vers la gauche et tirer légèrement ;
- Tourner l'ampoule d' 1/4 de tour vers la gauche.

Remplacement du code/phare "3" :

- Débrancher le connecteur du porte ampoule ;
- Dégager le caoutchouc protecteur "4" ;
- Décrocher le ressort de maintien ;
- Remplacer l'ampoule et remonter l'ensemble.

La molette "A" permet le réglage de droite à gauche du phare.

Il est possible de régler mécaniquement la hauteur du phare par le trou d'accès supérieur.

BLOC OPTIQUE ARRIERE (photo 4)

Remplacement recul, clignotant, stop, anti-brouillard :

1. Ôter les 2 capuchons protecteurs "5" ; dévisser les 2 vis puis déclipser le bloc optique.
2. Tourner vers la gauche le porte ampoule concerné pour le déclipser puis remplacer l'ampoule et replacer le porte ampoule.
3. Refixer le bloc optique avec ses vis puis clipser les capuchons protecteurs.

ECLAIRAGE DE PLAQUE MINERALOGIQUE (photo 5)

1. A l'aide d'un tournevis plat, ôter le capuchon transparent "6" en plaçant la pointe du tournevis dans l'une des deux encoches de chaque côté du capuchon et lever légèrement.
2. Remplacer l'ampoule et reposer le capuchon.



Photo 1



Photo 2

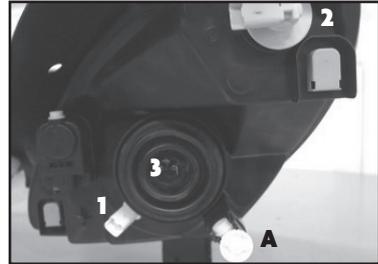


Photo 3



Photo 4



Photo 5

3.3

Remplacement des fusibles et de la batterie

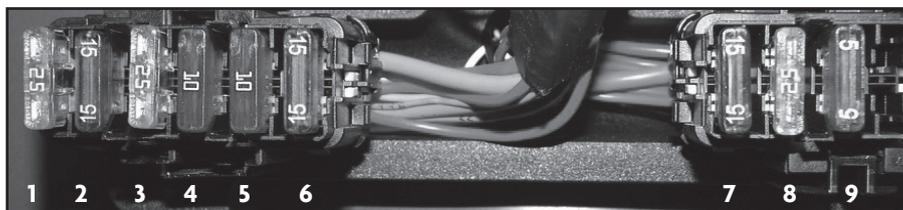


Photo 1

FUSIBLES

En l'absence d'alimentation électrique, contrôler en premier lieu les fusibles situés sous le tableau de bord, derrière la moquette côté passager (photo 1).

BATTERIE

La batterie est située sous le siège passager (photo 2).

- Tension : 12Volts
- Capacité : 44 Ah

En cas d'accident, isoler la batterie en débranchant la borne + (rouge).

Attention, en cas de démontage / remontage de la batterie, bien respecter les polarités + et - ainsi que les couleurs de câble.

Une inversion des polarités entraîne un risque d'explosion de la batterie avec des projections d'acide.

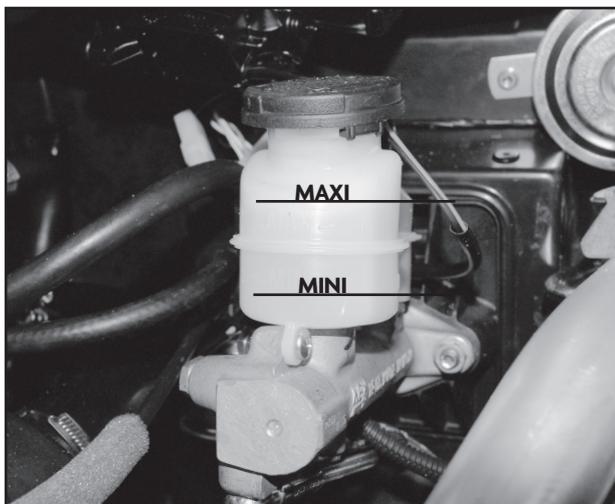
1	Phares, codes, veilleuse, clignotants, avertisseur sonore	25A
2	Ventilateur, refroidissement moteur	15A
3	Lève vitre électrique Relais alternateur	25A
4	Témoin marche avant et arrière, dégivrage arrière, feu de stop	10A
5	Pompe électrique, capteur centralisation, compteur, warning, réglage hauteur phare	10A
6	Essuie-glace avant et arrière, ventilation chauffage	15A
7	Centralisation, autoradio, warning, plafonnier, éclairage et prise 12 V de coffre, relais alternateur.	15A
8	Préchauffage (suivant modèle)	25A
9	Alimentation batterie, tableau de bord	5A



Photo 2



LA BATTERIE CONTIENT DES SUBSTANCES DANGEREUSES POUR L'ENVIRONNEMENT. LORS D'UN REMPLACEMENT DE CELLE-CI, ADRESSER VOUS A UN POINT D'ASSISTANCE AGREE LIGIER QUI EST EQUIPE POUR LE TRAITEMENT DANS LE RESPECT DE LA NATURE ET DES NORMES IMPOSEES PAR LA LOI.



RÉSERVOIR LIQUIDE DE FREIN

Le bocal de liquide de frein est situé sous le capot avant côté conducteur.

Le niveau visible par transparence ne doit pas descendre en dessous du repère minimum « MIN » du bocal. Compléter s'il y a lieu avec le liquide de frein approprié à ce véhicule.

Remplacer le liquide de freins tous les 50000-Km ou tous les 3 ans par un produit de type DOT4.

3.5

Niveau d'huile de boîte

BOÎTE DE VITESSE (photo 1)

La boîte de vitesse est située à l'arrière du moteur.

Sa capacité est de 0,8 Litres
(Huile type 80W/90)

Contrôler fréquemment le niveau d'huile.
Compléter s'il y a lieu avec de l'huile de boîte de vitesse appropriée à ce véhicule.

- A. Bouchon de vidange "1".
- B. Remplissage "2"
- C. Contrôle du niveau "3"

Vidanger l'huile de boîte de vitesse tous les 10000 Km ou tous les 2 ans.

Faire fonctionner la boîte avec des lubrifiants inadéquats, accélère l'usure des organes en mouvement et peut donner lieu à d'importants dommages.

Attention, mettre une quantité d'huile insuffisante ou trop importante peut engendrer une casse de la boîte de vitesse.

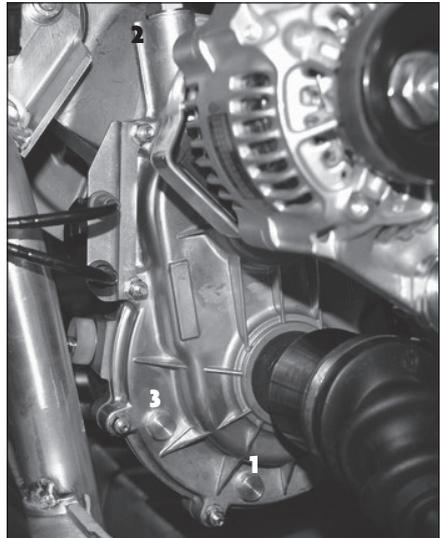


Photo 1



L'huile usagée contient des substances dangereuses pour l'environnement.

Pour la vidange du moyeu, nous conseillons de s'adresser à un POINT D'ASSISTANCE AUTORISÉ LIGIER qui est équipé pour l'écoulement des huiles usagées dans le respect de l'environnement et des normes imposées par la loi.

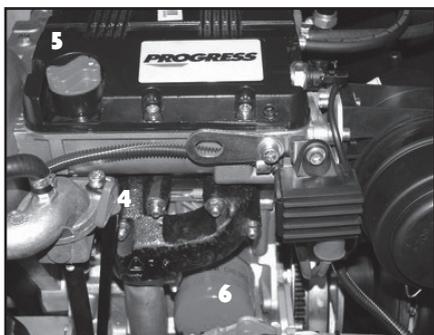


Photo 2

MOTEUR : GRAISSAGE - LUBRIFICATION (photo 2-3)

La capacité d'huile moteur est de 1,4 Litres.
(Huile type 5W/40)

Contrôler fréquemment le niveau d'huile.
Compléter s'il y a lieu avec de l'huile
moteur appropriée à ce véhicule.

1. jauge niveau d'huile "4" (photo 2). Le
niveau doit apparaître entre le repère « min
» et le repère « max » pour un fonctionne-
ment normal du véhicule (photo 3).

2. bouchon de remplissage d'huile "5"
(photo 2).

3. Filtre à huile "6" (photo 2).

La vidange du moteur doit être effectuée
par aspiration à l'aide d'un appareil homo-
logué (photo 4-5).

**Vidanger l'huile moteur et remplacer le
filtre à huile tous les 5000 Km ou tous
les ans.**

**Attention, mettre une quantité d'huile
insuffisante ou trop importante peut
engendrer une casse moteur.**

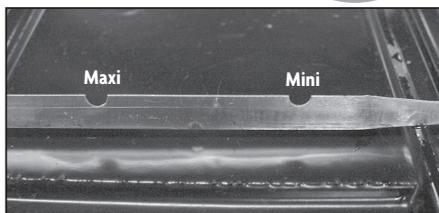


Photo 3

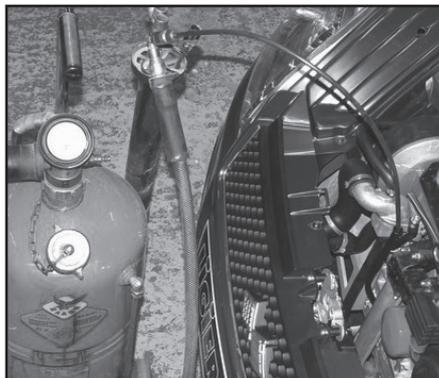


Photo 4

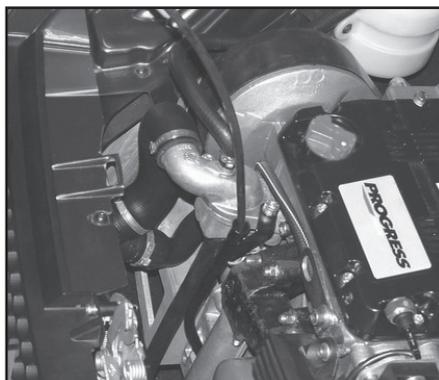


Photo 5

3.6

Graissage / lubrification



Photo 4



Photo 5

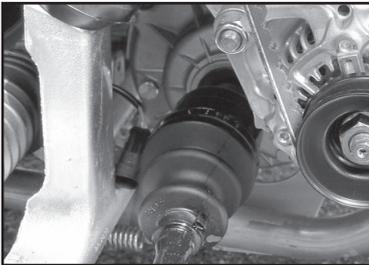


Photo 6

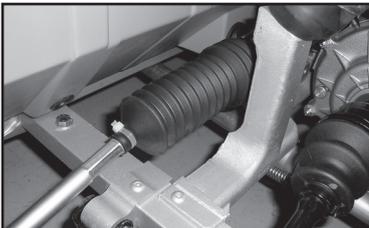


Photo 7

BOCAL LIQUIDE LAVE GLACE (photo 4)

Le bocal est situé sous la capot avant, côté passager, fixé contre la cloison.

Faire le plein avec un mélange d'eau déminéralisée et de liquide lave glace.

VARIATEURS (photo 5)

La courroie de variateur doit être remplacée tous les 10000 Km ou tous les 2 ans.

IMPORTANT : ne pas utiliser de graisse pour nettoyer ou lubrifier les variateurs ou la courroie. Ceux-ci travaillent « à sec ». Dépoussiérer à l'air comprimé lors de chaque entretien.

DEMI-ARBRES de ROUE (Photo 6)

Les cardans ne nécessitent aucun entretien ou graissage particulier.

Vérifier les soufflets de protection tous les 5000 km. Des projections peuvent endommager ceux-ci.

DIRECTION (photo 7)

La crémaillère de direction ne nécessite aucun entretien ou graissage particulier.

Vérifier les soufflets de protection tous les 5000 km. Des projections peuvent endommager ceux-ci.

LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

(Photo 8)

Le bocal de liquide de refroidissement est situé sous le capot avant, côté passager. Le circuit de refroidissement contient 3,2 Litres de liquide.

La protection du liquide doit être : -25°C.
(type LR 25)

Ne pas mettre de liquide de type "rouge"

Le niveau visible par transparence doit être situé entre les repères MINI et MAXI, indiqués sur le bocal. Compléter avec du liquide de refroidissement jusqu'au repère MAXI.

S'il manque fréquemment du liquide de refroidissement, parlez-en à votre distributeur agréé LIGIER.

ATTENTION : la vérification du niveau de liquide doit être effectué moteur froid.

Remplacer le liquide de refroidissement tous les 30 000 Km ou tous les 3 ans.**FILTRE A AIR** (Photo 9 et 10)

Le filtre à air est situé sous le capot avant sur le côté droit du moteur.

Pour y accéder, déclipser les deux agrafes et retirer le couvercle plastique de la cartouche.

Contrôler et nettoyer si nécessaire tous les 5000 Km. Remplacer à 15000 Km puis tous les 10000 Km ou tous les 2 ans.

Photo 8



Photo 9

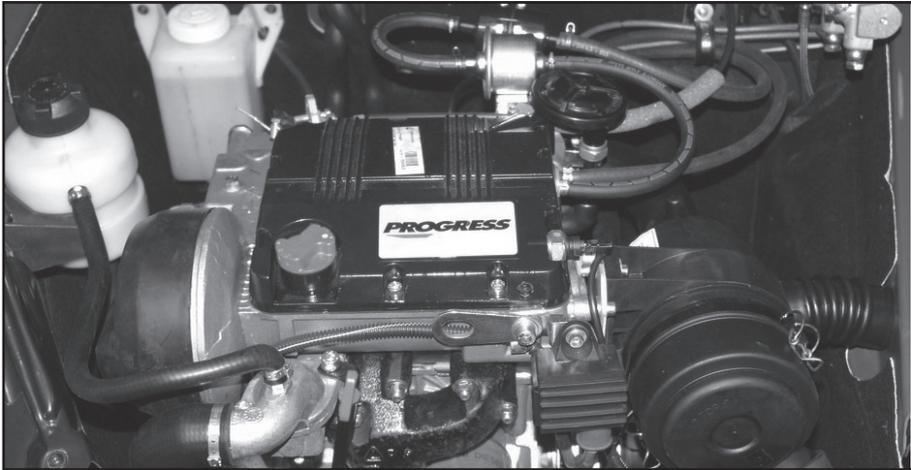


Photo 10

Attention, si le bouchon du bocal de liquide est ouvert moteur chaud, le circuit de refroidissement étant en pression (1 bars), de la vapeur d'eau peut être pulvérisée et entraîner des brûlures graves.

3.8

Révisions



COMPOSITION DES TRAVAUX

Moteur :

- Vidange (tous les 5 000 km ou tous les ans)
- Remplacement filtre à huile (tous les 5000 Km ou tous les ans).
- Remplacement filtre à air (à 15000 Km puis tous les 10000 Km ou tous les 2 ans)
- contrôle visuel de l'étanchéité (gazole et huile)
- Remplacement filtre à gazole (tous les 5000 Km ou tous les ans)

Vérification des niveaux :

- liquide de frein
- liquide refroidissement
- huile moteur
- huile de boîte
- liquide lave glace

Contrôles :

- serrage des supports moteurs et boîte
- serrage des transmissions et de la direction
- serrage supports échappement et brides
- joints d'étanchéité gazole et huile
- pression et usure pneumatiques
 - + roue secours
- tension et usure des courroies (variateur, distribution, alternateur)
- éclairages diverses
- durites carburant et refroidissement

Nettoyage :

- ailettes radiateur
- variateurs

Réglages :

- Moteur
- Câble inverseur
- Géométrie (parallélisme, pincement, ...)



La première révision a lieu à 5000 km. Les révisions suivantes sont programmées tous les 5000 KM.

CONSEIL D'ENTRETIEN

Laver la carrosserie de votre véhicule à l'eau savonneuse.

- Utiliser une éponge naturelle pour le lavage.
- Rincer la carrosserie à l'eau claire.
- Sécher la carrosserie à l'aide d'une peau de chamois afin d'éviter l'apparition d'auréoles.
- Ne pas laver le moteur à grandes eaux ou à l'aide de jets d'eau.
- Pour le nettoyage des plastiques intérieurs, utiliser un produit spécifique sans alcool.



AFIN DE PRÉVENIR TOUTES DÉGRADATIONS PRÉMATURÉES DE LA CARROSSERIE DE VOTRE VÉHICULE :

- **NE PAS UTILISER DE NETTOYEUR AUTOMATIQUE À ROULEAUX OU DE NETTOYEUR HAUTE PRESSION.**
- **NE PAS UTILISER D'EAU D'UNE TEMPÉRATURE SUPÉRIEURE À 50°C.**
- **NE PAS UTILISER DE PRODUITS DÉTERGENTS OU DE DILUANTS.**
- **NE PAS LUSTER AVEC UNE PATTE ABRASIVE**
- **NE PAS LAVER LE VÉHICULE EN PLEIN SOLEIL OU EN PÉRIODE DE GEL.**

3.10

En cas de panne

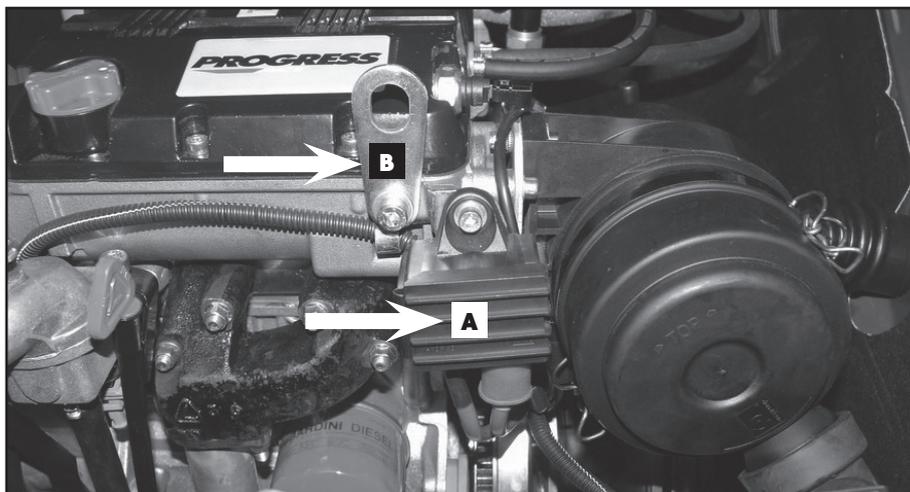


Photo 1

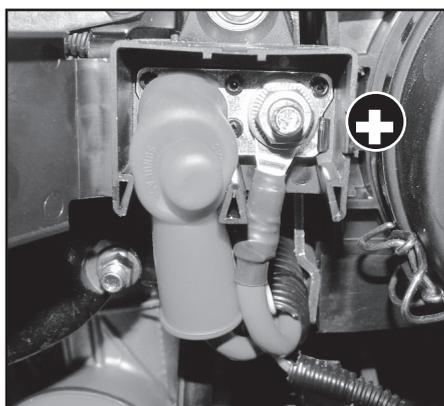


Photo 2

BOÎTIER DE DÉPANNAGE DÉMARRAGE DE SECOURS

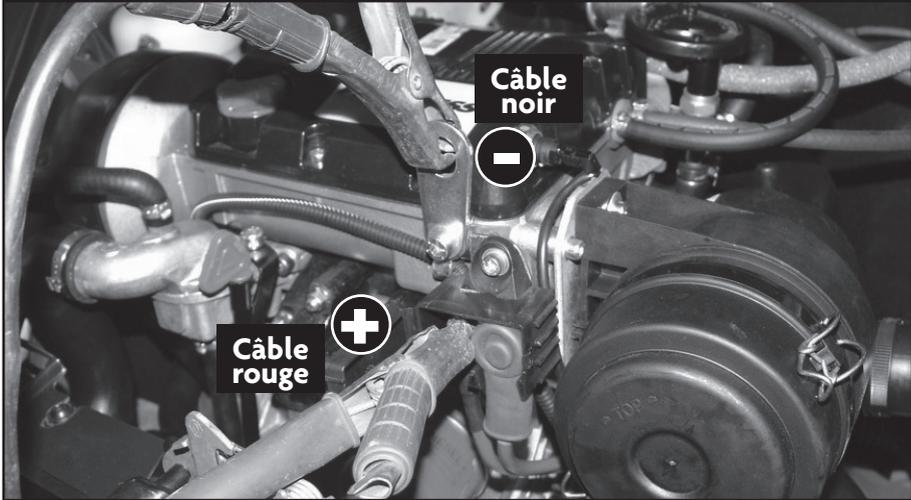
Ce véhicule est équipé d'un boîtier de dépannage "A" (photo 2) faisant office de coupe circuit des éléments électriques sauf du tableau de bord.

Lors d'une intervention électrique, débrancher simplement la borne non isolée de ce boîtier. Si vous utilisez un système de démarrage externe, branchez la borne positive sur le fil de la cosse non isolée et la borne négative à l'emplacement prévu "B".

Ne jamais débrancher la borne protégée par le capuchon isolant rouge.



L'isolation par protection caoutchouc rouge peut être inversée.



BRANCHEMENT D'UNE BATTERIE DE DÉPANNAGE OU D'UN CHARGEUR À L'AIDE DE CÂBLES

La borne positive (+) est rouge.

Le câble de raccordement qui doit être relié à la borne (+) est toujours rouge.

La borne négative (-) est noir.

Le câble de raccordement qui doit être relié à la borne (-) est toujours noir.

Attention! Inverser les branchements rouge (+) et noir (-) présente un danger de court circuit avec risque d'incendie et explosion de la batterie.



Exemple d'utilisation avec chargeur

3.10

En cas de panne

INCONVÉNIENTS	CAUSES POSSIBLES	REMÈDE
Le moteur ne démarre pas.	Manque de combustible	Remplir le réservoir
	Combustible non approprié	Le remplacer
	Combustible gelé	Additionner antigel pour gazole
	Filtre à gazole encrassé	Le faire remplacer
	Levier de régulateur bloqué position arrêt moteur	Contrôler
	Pas de préchauffage	S'adresser à un agent LIGIER
	Après ces contrôles, pas de démarrage	S'adresser à un agent LIGIER
Après démarrage, le voyant d'alerte de pression d'huile ne s'éteint pas	Manque d'huile dans le moteur	Contrôler le niveau à la jauge et compléter si nécessaire.
	Système de graissage détérioré	S'adresser à un agent LIGIER. Ne pas faire tourner le moteur voyant allumé
Après démarrage, le moteur s'arrête, cogne, ne prend pas de vitesse	Le niveau de combustible est trop bas	Remplir le réservoir
	Présence d'eau dans le circuit du combustible	Nettoyer le réservoir, le filtre à gazole et introduire du gazole propre
	Le combustible est gelé	Vidanger et additionner antigel pour gazole
	Filtre à air encrassé	Le nettoyer ou l'échanger
Fumée noire à l'échappement	Dérèglement du système d'injection	S'adresser à un agent LIGIER
Fumée bleue à l'échappement	Le moteur est trop froid	Tenir le moteur accéléré quelque temps pour permettre la mise en température
	Niveau d'huile trop haut	Le contrôler, vidanger si nécessaire
	Consommation d'huile importante	S'adresser à un agent LIGIER

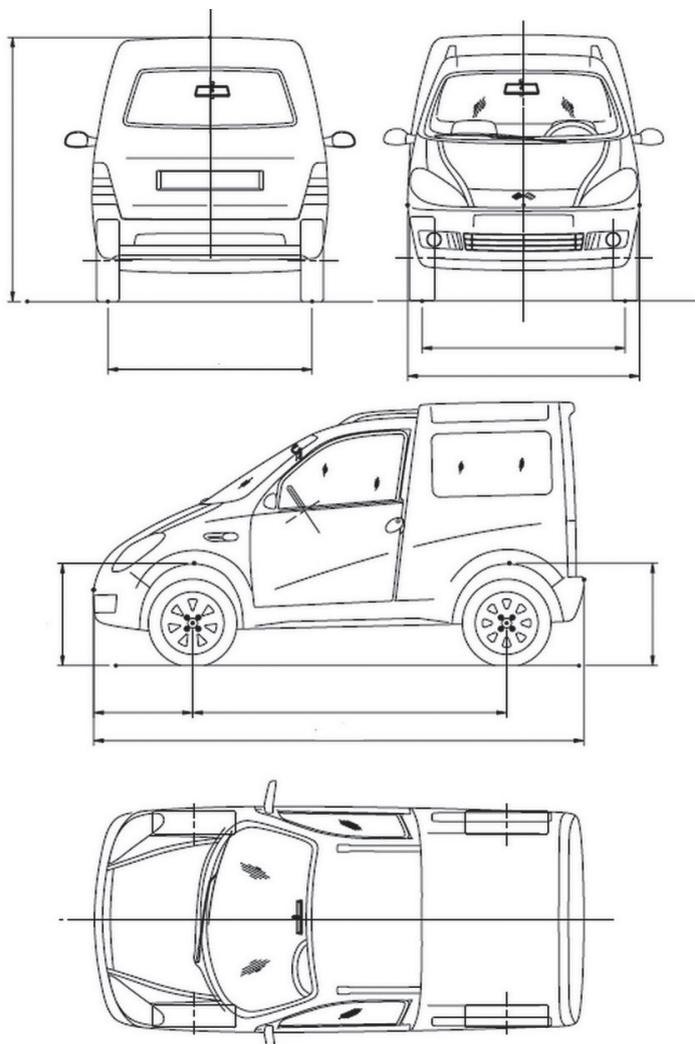


CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristiques générales **4.1**

4.1

Caractéristiques générales



VEHICULE TYPE QUADRICYCLE LEGER

Places assises : 2 (y compris chauffeur)

Roues avant motrices et directrices.

Vitesse maximale autorisée : 45 Km/h

Changement de vitesse automatique par variateur.

Inverseur de marche AVT et AR

Poids à vide en ordre de marche : 349 Kg

Poids en ordre de marche : 396 Kg

Masse maxi technique de marche admissible : 671 Kg

Masse maxi technique de marche admissible par essieu : 400 Kg (AVT), 350 Kg (AR)

MOTEUR

Type bicylindre PROGRESS

Cylindrée : 505 cm³

Puissance maxi : 4 Kw à 2900 tr/min

Carburant : gazole

Capacité du réservoir : 17,5 Litres

Alternateur : 480 Watts, entraîné par courroie

Démarrateur électrique

Capacité circuit de refroidissement : 3,2 Litres (type de liquide : LR 25)

Capacité circuit d'huile : 1,4 Litres

Huile : 5 W/40

BOITE INVERSEUR

Capacité : 0,8 Litre

Huile : 80W/90

FREINAGE

Système hydraulique

Frein avant et arrière à disques

Frein à main mécanique

Liquide : type DOT4

BATTERIE

12V-44 Ah

DIMENSIONS

Longueur hors tout : 3075 mm

Largeur hors tout : 1475 mm

Hauteur à vide : 1600 mm

Empattement : 1950 mm

Voie AVT : 1250 mm

Voie AR : 1290 mm

PNEUMATIQUES

Roue AVT et AR (base) : 145/70 R13

Roue AVT et AR (autre) : 155/65 R14

Pression des pneus AVT : 1,3 bars

Pression des pneus AR : 1,3 bars

Pression roue de secours : 2 bars

AMPOULES**Eclairage avant :**

- code/phare : 12V 60/55 W H4

- feux de position : 12V 5W

- clignotant : 12V 21W

Eclairage arrière :

- Feux de stop : 12V 10W

- Feux de position : 12V 3W

- Feu de recul : 12V 21W

- Clignotant : 12V 21W

- Feu antibrouillard : 12V 21W

- Eclairage de plaque : 12V 5W

- Plafonnier : 12V 5W

- Eclairage bas de porte : 12V 5W



INDEX

A

15 ARRÊT MOTEUR

B

20 BATTERIE
22 BOÎTE INVERSEUR
16 BOUCHON DU RÉSERVOIR

C

33 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES
18 CHANGEMENT DE ROUE
8 CHAUFFAGE
2 COMMANDES
16 CONTRÔLES ET APPROVISIONNEMENT
8 CONSOLE CENTRALE

D

15 DÉMARRAGE DU MOTEUR
33 DIMENSIONS

E

17 ENTRETIEN
27 ENTRETIEN CARROSSERIE
20 ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

F

6 FEUX CLIGNOTANTS AV.
25 FILTRE A AIR
21 FREINS
20 FUSIBLES

G

19 GROUPE OPTIQUE AR.
24 GRAISSAGE/LUBRIFICATION

I

10 IDENTIFICATION
7 INTERRUPTEUR DE LAVE-GLACE
15 INVERSEUR

L

6 LEVIER D'INVERSEUR DE MARCHE
24 LAVE GLACE
21 LIQUIDE DE FREIN
25 LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

M

15 MISE EN ROUTE DE LA VOITURE
33 MOTEUR

N

21 NIVEAU LIQUIDE DE FREIN

O

9 OUVERTURE DU CAPOT
2 OUVERTURE DU COFFRE ARRIÈRE

P

30 PANNES EVENTUELLES
19 PHARES AV.
18 PNEUMATIQUES
33 POIDS
3 POSTE DE CONDUITE

R

30 RECHERCHE DES PANNES
19 REMPLACEMENT DES AMPOULES
26 RÉVISIONS
14 RODAGE

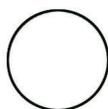
T

3 TABLEAU DE BORD

LES CATEGORIES DE PANNEAUX



Triangle = danger



Rond = interdiction ou obligation



Interdiction



Obligation



Fin d'interdiction



Fin d'obligation



ou

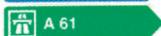


= indication



Direction

Bleu



Raccordement à une autoroute

Vert



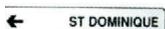
Itinéraires sélectionnés pour desservir les villes importantes

Jaune



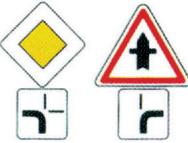
Direction temporaire

Blanc



Direction

LES PANNEAUX DE PRIORITÉ

- 
 - ◆ Céder le passage à gauche et à droite
- 
 - ◆ Céder le passage à gauche et à droite
- 
 - ◆ Céder le passage à droite
- 
 - ◆ Priorité : vous pouvez passer
- 
 - ◆ Attention tout de même aux dangers tels qu'un véhicule de secours ou un véhicule qui ne respecte pas la signalisation
- 
 - ◆ Le trait plus épais représente le chemin prioritaire
- 
 - ◆ Passage à niveau avec barrière
- 
 - ◆ Passage à niveau sans barrière

LES FEUX

Feux sans panneaux



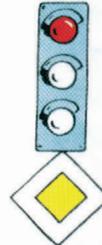
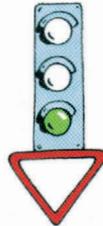
- ◆ Vérifier à droite et à gauche
- ◆ Passer

- ◆ S'arrêter

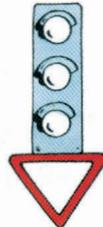
- ◆ S'arrêter
- ◆ Attendre le feu vert

Feux avec panneaux

- Les feux fonctionnent
 - ◆ Ne pas se préoccuper des panneaux



- Les feux ne fonctionnent pas ou le feu orange clignote
 - ◆ Respecter les panneaux



LES VOIES INTERDITES AUX QUADRICYCLES LÉGERS ET CYCLOMOTEURS



◆ Circulation interdite dans les 2 sens à tous véhicule



◆ Sens interdit à tous véhicule



◆ Accès interdit aux cyclomoteurs et aux quadricycles légers



◆ Accès interdit à tous les véhicules à moteur



◆ Piste ou bande cyclable interdite aux quadricycles



◆ Voie réservée aux bus



◆ Route pour automobiles, interdite aux quadricycles



◆ Entrée d'autoroute, interdite aux quadricycles



◆ Interdiction de tourner à droite pour les cyclomoteurs et quadricycles légers



◆ Direction interdite aux cyclomoteurs et quadricycles

ATTENTION

Les quadricycles légers sont considérés par la loi comme des cyclomoteurs. Même immatriculés, ils sont interdits sur certaines voies.